

## Les camps du Loiret, l'antichambre de la déportation

**« Français !  
Il faut que nous trouvions parmi vous  
un Émile Zola qui élève contre  
ce crime son puissant *J'accuse* ».**  
Appel de l'Union des femmes juives aux Parisiens

Dès juin 1941, l'occupant et Vichy vont amorcer la longue série d'internements des Juifs dans le cadre du plan de déportation dit de « *débarras* ». Ce sera le mercredi 14 mai, avec l'arrestation de près de 4 000 Juifs, polonais pour la plupart, qui seront emmenés par la gendarmerie française dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande (Loiret), ayant servi précédemment comme camps de prisonniers, passés sous l'administration française. Ce sera ensuite l'opération des 20, 21 et 22 août, dirigée contre des Juifs étrangers et aussi contre des Juifs français dans le XI<sup>e</sup> arrondissement : toutes ces personnes découvrent le camp de Drancy, sans soupçonner le rôle qu'il est appelé à jouer dans la tragédie dont ils seront les victimes. Et finalement, la rafle du 12 décembre des « *notables juifs français* », sous prétexte de représailles pour les attentats. Un plan qui est conduit avec une logique manifeste et qui atteindra son point culminant à la mi-décembre, avec l'exécution de 53 otages juifs et autant de non-juifs.

La presse collaborationniste de Paris, les journaux de la zone Sud justifient systématiquement les internements dans les camps du Loiret ou de Drancy, présentant les hommes comme des trafiquants de « *marché noir* ». L'Union des femmes juives (MOI) réagit par un tract adressé à la population française. Son texte est particulièrement significatif pour



Rafle d'août 1941. Les Juifs arrêtés seront internés au camp de Drancy.

l'orientation de la résistance juive, qui se donne pour but de briser l'isolement dans lequel les Juifs ont été placés. Il leur faut des alliés pour leur combat.

Le tract souligne que, dans leur grande majorité, ils sont des tailleurs, menuisiers, cordonniers, fourreurs... « *qui vivent de leur dur travail, mais pas de spéculation* ». De surcroît, 60 à 70 % des internés étaient volontaires dans l'armée française. Et, pour conclure, ce cri du cœur : « *Français ! Il faut que nous trouvions parmi vous un Émile Zola qui élève contre ce crime son puissant "J'accuse" [...]. Nous faisons appel à vous au nom de votre glorieux passé, au nom de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, au nom de vos grands hommes, comme Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo, Émile Zola et Jaurès, pour que vous vous joigniez à notre protestation.* »

Les milieux modestes des Juifs d'Europe de l'Est, même si leur culture française laissait beaucoup à désirer, étaient tous imprégnés d'une certaine idée de la France et de l'éducation laïque donnée aux enfants à la communale. Et on n'ignorait pas que ces noms incarnaient la justice et, d'une façon générale, la permanence de la France, celle de 1789. ■